

Accueil Urbanisme

De: Eveline Buades <buades.eveline@orange.fr>
Envoyé: mardi 3 avril 2018 17:03
À: Accueil Urbanisme
Objet: Enquête Publique révision PLU Grasse
Pièces jointes: Scan lettre enqueteur.pdf

(E4)

A l'attention de Monsieur Jean-Claude GRANGE

Bonjour,

Veuillez trouver, en pièce-jointe, notre lettre concernant l'enquête publique sur la révision générale du PLU de Grasse.

Cordialement

Eveline et Paul BUADES

83, route des Aspres villa 34

Bastides de la Mourachonne

MOUANS-SARTOUX

Eveline et Paul BUADES
Bastides de la Mourachonne
83, route des Aspres - villa34

06370 - MOUANS SARTOUX

à

Monsieur Jean-Claude GRANGE
Commissaire Enquêteur
Service d'accueil de l'Urbanisme
57, avenue Pierre Sépard
06130 - GRASSE

Mouans-Sartoux, le 28 mars 2018

Monsieur,

Nous habitons depuis peu (18 mois) sur la commune de Mouans-Sartoux et nous venons d'apprendre qu'il existe un projet de réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage située sur la Commune de Grasse (parcelle EO227) mais face à nos Bastides et Bois de la Mourachonne qui sont, eux, sur la commune de Mouans-Sartoux.

Nous venons, par la présente, vous exprimer notre totale opposition à ce projet, et ce, pour diverses raisons :

Nous allons déjà subir des nuisances variées engendrées par les nouvelles constructions PROMOGIM également situées face à nos hameaux.

La création de cette aire d'accueil va ajouter de nouveaux risques (dangerosité de circulation car parcelle située dans un virage, gêne occasionnée pour les véhicules des secours en direction de l'Hôpital CLAVARY, nuisances sonores accrues) et nous parlons en connaissance de cause pour les avoir subis à Sophia Antipolis lors d'occupations (non autorisées) par les gens du voyage.

Sans compter la dévaluation de nos habitations à cause de la proximité de ces habitations et de ce projet.

N'y aurait-il pas d'autres emplacements réservés pour des services publics plus propices à la création de cette aire d'accueil ? (dans des quartiers moins habités)

Nous vous demandons donc expressément de bien vouloir émettre un avis défavorable pour la réalisation de ce projet dans le quartier CLAVARY (parcelle EO227)

De plus, ne faudrait-il pas envisager de créer des emplacements de stationnement supplémentaires pour l'hôpital sur la zone 2AU qui se trouve en face ?

Dans l'espoir d'être entendus,
Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

